

—  
Nom de l'établissement : Collège Aigremont de Roulans

Elèves concernés : éco-délégués et élèves de la CLEX

Effectifs : 16

#### Lien sur le site de l'établissement :

<https://clg-aigremont-roulans.eclat-bfc.fr/l-etablissement/actualites/sortie-nettoyons-la-nature-avec-les-eco-delegues-et-les-eleves-de-la-clex-3282.htm>

**Contact :** Lefort Fabrice, Predd et enseignant de SVT

Tél. 06 81 85 04 62, adresse mail : [fabrice-pierre.lefort@ac-besancon.fr](mailto:fabrice-pierre.lefort@ac-besancon.fr)

#### Opération écocitoyenne « Nettoyons la nature »

**Période :** mercredi 28 juin 2023.

**Lieu :** rues de Roulans.

**Description :** mercredi 28 juin 2023 au matin, des élèves éco-délégués du collège Aigremont, encadrés par Mme Collin et M. Lefort ont été associés à des élèves de la CLEX accompagnés par leurs éducateurs, dont M. Adrien pour participer à une action éco-citoyenne sous forme de randonnée et dont l'objectif était de ramasser les déchets d'une partie du village de Roulans.

Cette sortie a permis de sensibiliser les élèves et de les rendre acteurs de la protection de l'environnement. Tous ont cheminé le long de la rue des artisans aux alentours de la déchetterie, munis de gants et équipés de corbeilles du collège. Divers déchets découverts et prélevés le long des accotements ont été transportés puis déposés pour partie à la déchetterie (verre, polystyrène, métaux et plage arrière de voiture notamment) tandis que le restant, placé dans les corbeilles a été transporté jusqu'au collège. Le beau temps était de la partie et donc, propice à ce type d'action. En fin de matinée, les élèves ont pu découvrir également l'arboretum de Roulans.

De retour au collège, ils ont alors trié les déchets recyclables afin de les séparer des autres et les ont déposés dans deux conteneurs différents.

Les élèves ont vraiment apprécié cette sortie et les professionnels aussi. Cette expérience chaleureuse et riche de moments de partage réciproques fut une très belle matinée. Tous en garderont le souvenir et furent unanimes pour reconduire ce type de projet l'an prochain...

**Objectif :** éviter la dégradation de l'environnement en lien avec la protection de la biodiversité: **(ODD 15)**.

**Partenaire :** autorisation de la municipalité.

**Perspectives :** action déjà réalisée en juin 2022 et prévue à nouveau en juin 2024.

